Berlusconi va régulariser 400 000 clandestins

29/07/2009 à 10h28

En Italie, 350 000 à 400 000 étrangers en situation irrégulière devraient sortir de la clandestinité pour des raisons économiques au cours des prochaines semaines.

L'initiative n'est pas comparable à la première amnistie décidée en 2002 par le deuxième gouvernement de Silvio Berlusconi juste avant l'entrée en vigueur de la première législation restrictive sur l'immigration, la loi Fini/Bossi. Près d'un million de clandestins en avaient profité.

Elle ne ressemble pas non plus aux nombreuses «mesures d'assainissement» décidées entre 2006 et 2007 par le gouvernement de gauche présidé par Romano Prodi.

Cette régularisation répond à une exigence exprimée par la société civile, en premier lieu par les familles de la bonne bourgeoisie angoissées à l'idée de perdre leurs domestiques philippins, somaliens ou d'Europe de l'Est.

Dans un premier temps, la Ligue du Nord a cherché à s'opposer à cette régularisation. L'ineffable ministre de la Simplification des lois Roberto Calderoli, qui avait déjà provoqué en 2006 une vaste polémique internationale en arborant un tee-shirt reproduisant une caricature d'Allah devant les caméras de télévision, a créé un nouveau scandale en affirmant que la majorité de ces gardes-malades étaient en fait des «ouvrières du sexe et des courriers de la drogue» : «pas question de les régulariser. Qui travaille au noir en Italie doit repartir.»

Cette intransigeance n'a pas tenu longtemps face aux réalités du système économique. L'Italie est le pays d'Europe qui emploie le plus de gardes-malades. Pratiquement dix fois plus qu'en Angleterre. Source (Merci à Triskelion)